



La gazette mariole

« Riez ! Amusez-vous de tout. Voyez la beauté du monde. »

Exemplaire gratuit, réservé aux membres

Edition n°3 - Automne 2014

Fin 2013

Les manifestations de la fin de l'année 2013, le repas du Téléthon et le repas du réveillon 2014.

Page 2

Hiver à Marie

Retour sur les événements de l'hiver à Marie. Carnaval, loto et Pâques.

Page 3



Un été très festif

L'été est toujours la période phare de notre village, où chacun y vient prendre ses quartiers pour profiter du calme... enfin presque!!!

Pages 4-5-6

Marie, village républicain et religieux

Hommages de notre village à notre pays et service religieux.

Pages 7-8

Contribution

Francis Ciamous nous offre le fruit de ses recherches dans les archives de la commune. Extrait d'arrêtés municipaux pris par Felix Depaulis, Maire dans les années 1860.

Page 10

Programme et remerciements

Prochaines activités de notre association.

Pages 11-12



Editorial

Chers amis, c'est avec plaisir que nous vous proposons cette année encore, une rétrospective papier des manifestations de l'année 2013-2014.

En tant que président, je vous remercie tous de votre soutien et de votre participation tout au long de l'année. Ainsi, que pour la confiance que vous nous avez accordée en nous renouvelant pour 4 ans, les reines de notre association lors de notre dernière Assemblée Générale.

Un premier pas, a été franchi cette année vers l'organisation d'un Festin traditionnel. Il en reste de nombreux, et nous savons qu'avec votre soutien, cet objectif sera accompli.

Bonne lecture !!!

Halloween



Certains disent que se déguiser, c'est surtout pour les enfants ! Dites-leurs de venir à Marie ! On commence par Halloween, mais il reste beaucoup d'occasion pour se déguiser.

Une soirée qui a bien commencé puisque tous les Mariols ont ouvert leurs portes aux petits fantômes et sorcières venus clamer « des bonbons ou un sort ».

Après une belle récolte, c'est au foyer communal, décoré pour l'occasion, que petits et grands se sont rejoints.

Au programme:

Une joyeuse rétrospective des événements de l'année 2012-2013. Un repas tiré du panier préparé par les Mariols. Et le vin chaud et les châtaignes offerts par le Comité.





Le repas du Téléthon

Chaque premier week-end de décembre, le Téléthon est retransmis pendant 30 heures en direct et sans interruption sur France Télévisions.

Inspiré d'un concept américain, le Téléthon français s'est imposé depuis 1987 comme un événement unique en termes de mobilisation et de collecte. Depuis, le succès de Téléthon ne s'est jamais démenti témoignant de la fidélité sans faille des Français à cet événement qui allie spectacle, information et mobilisation populaire. De nombreux acteurs, chanteurs, ou champions sportifs, ont été parrains de l'émission. Plus que jamais, le Téléthon a vocation à aider et impulser les projets de recherche médicale, et depuis peu à fabriquer des médicaments innovants dont les essais cliniques sont porteurs d'espoir pour l'ensemble de la population

En 2013, c'est 89 327 268 €, mais votre élan de solidarité ne doit pas s'arrêter. La collecte continue, chaque don compte ! Rendez-sur www.telethon.fr ou au 3637.

Nous sommes très heureux pour notre village, qui, grâce à notre soirée paella et à la générosité, a récolté la somme de 460€ qui s'est rajoutée à cette magnifique cagnotte.

Rendez vous les 5 et 6 décembre 2014 avec Garou, parrain 2014, pour la 28e édition.

Afin d'augmenter la cagnotte du village. Nous attendons vos dons par chèque à l'ordre de l'AFM, un reçu vous sera renvoyé par courrier.

Merci à vous!

Réveillon 2014

Le nouvel an, est une fête présente dans toutes les cultures mais chaque pays ou région ont leurs traditions propre.

Cette année, je vous propose de faire un tour vers l'Empire du Milieu ou l'Empire Céleste, la Chine.

Le calendrier chinois étant un calendrier luni-solaire, la date du Nouvel An chinois dans le calendrier grégorien varie d'une année sur l'autre, mais tombe toujours entre le 21 janvier et le 20 février. C'est le début de la fête du printemps qui se déroule sur quinze jours et s'achève avec la fête des lanternes.

Les célébrations, coutumes et tabous de la fête de printemps varient dans les détails selon les régions ou les époques. La pratique générale veut qu'on s'efforce de repartir sur un nouveau pied après s'être débarrassé des mauvaises influences de l'an passé, accompagné de signes de bon augure. On a recours à des objets ou aliments présentant une homophonie linguistique avec un mot de sens auspiceux.

Le « passage de l'année s'effectue dans la nuit du dernier jour du douzième mois. Le mot signifiant année est considéré comme étant à l'origine le nom d'un monstre, Nian, qui venait autrefois rôder autour des villages une nuit par an, obligeant les habitants à se calfeutrer et à veiller jusqu'à son départ au petit matin.

À l'heure du réveillon, le dîner ne peut commencer que lorsque toute la famille est présente (des places vides sont réservées aux membres ne pouvant pas assister au repas). Il est généralement copieux et comporte souvent des plats symboliques pour assurer la santé, les

études, etc. Ainsi le poisson homophone de surplus, doit être présent à chaque repas de Nouvel An pour garantir qu'il y aura du surplus et qu'on ne manquera jamais de rien ; certains prennent même soin de ne pas le finir, afin de rendre plus complètement son sens symbolique. Dans le nord de la Chine, on sert en principe un plat de raviolis car leur forme évoque celle des yuánbǎo, lingots anciens. Le dessert traditionnel est le niángāo, « gâteau de l'An » ; gāo, gâteau, est homophone de grandir, et en manger constitue un gage de croissance dans tous les domaines souhaités.

Des enveloppes rouges (étrennes) contenant de l'argent sont offertes. Traditionnellement, elles étaient distribuées par les aînés aux enfants et aux jeunes non mariés, et avaient surtout la valeur symbolique de porter chance durant toute la nouvelle année. Une chaîne de pétards est allumée dès onze heures ou minuit. Le matin, après un court repos, beaucoup se rendent au temple local, puis sur les tombes ancestrales s'ils habitent à proximité. On considère que plus la visite au temple est précoce, plus on aura de chance dans l'année.

Et à Marie, la tradition veut désormais que chaque année, voisins, familles et amis se retrouvent au Foyer rural pour manger un bon repas, tirer un feu d'artifice et danser jusqu'au bout de la nuit.

Merci à tous les participants, pour leur présence, pour leur bonne humeur.

Et à l'année prochaine.



Début 2014 à Marie

Avec un hiver très doux, vous avez été nombreux pour les traditionnelles fêtes de début d'année. C'est toujours avec plaisir que les Mariols s'échauffent à la basse saison, en attendant les animations chaudes de l'été.



Carnaval

Malgré le froid, les Mariols sont venus nombreux déguisés pour défiler dans les rues du village et faire une grande bataille de confettis.



Loto

Carton plein pour le désormais traditionnel Loto de Pâques du Comité des Fêtes. Un grand Merci à nos sponsors.



Pâques

Pâques au moyen âge

La coutume d'une fête célébrant le printemps remonte à l'antiquité (sans doute même avant) en passant par les Celtes et les Germains. La fête religieuse de Pâques, issue du Judaïsme, est sans doute la plus importante de la Chrétienté. C'est le Concile de Nicée au IV^e siècle qui fixa pour toute la Chrétienté la date de Pâques au premier dimanche (jour de la résurrection du Christ) suivant la pleine lune du printemps.

Au Moyen Âge l'œuf est une importante source de protéine pour le peuple des villes et les paysans qui n'avaient pas beaucoup les moyens d'acheter de la

viande, ni le droit de chasser. Au début du Moyen Âge la consommation d'œufs était cependant interdite (comme la viande) de 100 à 200 jours par an (suivant les régions) pendant les périodes fixées par le Clergé. C'est Charlemagne qui imposa dans un Capitulaire que les fermes impériales aient au moins cent poules, mais attention, sous le règne de l'Empereur, un baptisé surpris à consommer des œufs pendant le carême avait la tête coupée !

C'est aussi au IV^e siècle que l'église, pour fêter la résurrection du Christ, encourage le peuple et la noblesse à s'offrir des œufs que l'on conservait pendant les 40 jours du carême qui précède Pâques (et cela en fait beaucoup !)

On prit alors l'habitude de les teindre puis de les décorer de différents motifs pour les offrir.

L'époque du Moyen Âge était pleine de superstitions en voici quelques-unes sur l'œuf « Un œuf de Pâques avec deux jaunes est signe de chance ou de fortune » « Un œuf béni et offert à Pâques éloigne la maladie » « Un œuf de Pâques planté dans une vigne le protège de la grêle » « Mangé le jour de Pâques, un œuf protège de la fièvre »... Mais attention de bien écraser finement la coquille une fois l'œuf de Pâques mangé, de peur que le diable n'y inscrive son nom !

La fin du carême est aussi l'occasion de manger l'agneau grillé. L'agneau (aussi symbole du Christ ressuscité pour les premiers Chrétiens) et la brebis sont le symbole de la pureté (le Diable lui-même qui peut se transformer en tout animal ne le peut jamais en brebis!) mais cela est une autre histoire... Joyeuse Pâques



Eté 2014, tout en Fête...

La fête du four

Les Estivales



Les boulangers au travail



Le repas dans les rues du village



Le Corou de Berra



Bon appétit !



Pendant la finale de la coupe du monde



Xavier Borriglione



Depuis 4 ans, le comité organise un tournoi de jeux extérieurs, sportifs et culturels entre plusieurs équipes de mariols de tous âges : au programme, charades, courses de relais, récupération de bonbons dans une bassine de farine, tir à la corde. Mais aussi shampoing aux œufs et bataille d'eau et de farine sont généralement au programme de cette matinée !!!! Un pique-nique entre tous les participants clôture au foyer communal cette agréable activité, suivi de belles parties de pétanque l'après-midi.

Activités sportives au moulin: (photo en dernière page)

Cet été le comité a acheté une table de ping-pong pour permettre aux jeunes Mariols de s'amuser sur place. Malheureusement le matériel a vite été endommagé. Nous espérons qu'il s'agit d'un acte isolé et comptons sur la vigilance de chacun pour prendre soin du matériel.

La tête et les jambes : événement culturel de l'année



C'est sous un beau ciel bleu que les deux concours de pétanque ont pu se dérouler. De belles journées entrecoupées de délicieuses grillades à midi au foyer pour les boulistes et leurs supporters. De nombreux joueurs ont pu être récompensés avant de clôturer par un apéritif offert par le comité.

Les concours de pétanque





Les préparatifs



Les aubades



Les bals



Vivement l'été prochain !!!



Côté républicain

A chaque moment de l'année, les Mariols et amis de Marie sont toujours là en nombre pour rendre hommage aux morts glorieux de notre pays, à notre village. Vive Marie, Vive le Canton de St Sauveur sur Tinée, Vive la Métropole Nice Côte d'Azur, Vive la France. E qué Viva !!!

11 novembre 2013



14 juillet 2014



Le four



8 mai 2014



Un remerciement spécial à
François Fuentes pour les
magnifiques devantures du Four
et du Moulin.

La fête patronale



Le moulin





La saint Roch



La procession



La fête de la nativité



Les choeurs de la Tinée



La messe du Père Magnin



Paroisse Notre Dame de la Tinée



Le tirage au sort des foulards



Rassemblement devant la chapelle



Notre Dame de la Tinée est partie à Isola



L'offerte

En Vrac!!!

A Marie, cette année...

La concentration cycliste



Les aubades à la Bolinette



Le chanteur avec les jeunes



Les aubades à la population



Le grand bal animé par « les anonymes »



Les fifres : exceptionnels





Exposition

Centenaire du début de la guerre 14-18

Organisé par Francis Ciamous



Coté Historique par Francis CIAMOUS

A travers les archives marioles

Réglementation de la vie mariole

Félix DEPAULIS (1814, Moncalieri - 1869, Marie), maire de Marie de 1841 à 1869, a fortement contribué à l'évolution de notre village (Voir "Des Siècles et des hommes" page 131) avec d'importantes réalisations.

Soucieux de la sécurité et de la propreté du village il a pris entre 1862 et 1864 un certain nombre d'arrêtés régissant la vie communautaire :

- La peur du feu

- * Il est interdit de s'éclairer dans les rues avec des morceaux de bois résineux et d'y brûler de la paille
- * Il est interdit de rentrer dans les greniers à paille et à foin ainsi que les granges à toit de chaume avec de la lumière sans qu'elle soit dans une lanterne.
- * Il est interdit aux pâtres et aux autres d'allumer des feux dans la forêt communale et les forêts des particuliers.
- * Il est interdit de brûler dans les rues et les places de la commune.
- * Les habitants doivent veiller que des allumettes chimiques ne soient pas à portée des enfants.
- * Il est enjoint à tout le monde de ramoner deux fois par an les fours et cheminées en avril et octobre.

- La tranquillité des citoyens

* Considérant que la tranquillité publique est souvent troublée pendant la nuit par des disputes et autres bruits nocturnes partant du lavoir public situé dans l'enceinte du village, il est fait défense aux habitants de laver pendant la nuit au lavoir public.

- La propreté du village

- * Tout le monde doit balayer deux fois par semaine (mercredi et samedi) devant la maison, boutique, cour, jardin et autres. "Le balayage sera fait depuis le milieu de la chaussée."
- * Nul ne pourra pousser les boues et immondices devant la propriété de ses voisins.
- * Nul ne pourra déposer dans les rues aucune ordure et immondice provenant de l'intérieur de la maison.
- * Les parents seront responsables des ordures déposées par leurs enfants.

Notons que ces arrêtés ont été pris parce que le maire avait relevé ces incivilités et ces imprudences. Peut-être qu'un siècle et demi plus tard, certains de ces arrêtés sont toujours d'actualité ?

Félicitations



Brevet
Maèva GUIDO



Brevet
Charles GIUGE



BAC
Marion Austruy

Programme des festivités

Nous vous attendons nombreux!!!

Programme 2014-2015

Téléthon : Le samedi 6 décembre à 19h au foyer communal.

* Couscous : 20 € (réservation avant le 3 décembre)

La Saint-Sylvestre : Le 31 décembre au foyer communal

Apéritif cocktail

Entrée (foie gras, saumon, huitres)

Plat principal (au choix)

* Adulte : Gambas grillées ou Brochette de boeuf (accompagnement riz)

* Enfant : Pignons de poulet

Boissons, fromage, dessert, cotillons...

Tarif réveillon :

45 € adulte,

15 € enfant (- de 14 ans).

—> Réservation avant le 21 décembre

Carnaval : Défilé et soirée Raclette le samedi 28 février.

Pâques/Printemps :

Chasse aux oeufs le lundi 6 avril.

Loto, assemblée générale de l'association le samedi 9 mai.

Concours de Pétanque le dimanche 24 mai. (dimanche de Pentecôte)

Eté :

Concours de pétanque le samedi 11 juillet.

Fête du four le dimanche 12 juillet.

Bal le lundi 13 juillet.

La « tête et les jambes » Edition VI, le dimanche 26 juillet.

Exposition des artistes Mariols, le samedi 15 août.

Procession et messe à la chapelle Saint-Roch, le dimanche 16 août.

Fête patronale du vendredi 21 au lundi 24 août

Concours de pétanque et grand bal, le samedi 22 août.

Aubade et fête patronale le dimanche 23 août.

Dates et activités 2015

données à titre indicatif.

Susceptibles de modifications.

Automne : Halloween, le samedi 31 octobre.

Renseignements et réservations

Jean-Marie (06/76/26/78/83)

Cédric (06/11/47/70/30)

ou au 04/93/02/61/42 (Laisser un message)

L'association



L'assemblée générale



La table de Ping-Pong

Assemblée générale 2014

Relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire, le comité a présenté le bilan économique et social de l'année écoulée et décrit ainsi les actions organisées en 2013. Les comptes clos de l'exercice 2013 ont été approuvés par les bénévoles présents et par le commissaire aux comptes. Le comité a présenté également le programme pour l'exercice 2014 (voir ci-dessus) et remercié toutes les personnes qui contribuent au succès et à l'organisation de ces activités. Le renouvellement du bureau pour une durée de quatre ans a été voté par les membres présents (voir la liste du conseil d'administration ci-dessous).

Relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire, les membres présents ont également approuvé les modifications des statuts du comité concernant le mode de désignation du commissaire aux comptes de l'association: ce dernier qui est non membre du bureau peut ainsi ne pas être obligatoirement élu du conseil municipal.

L'assemblée générale s'est clôturée par un pot de l'amitié et la soirée a continué sur un loto bingo avec de nombreux participants.

Le président et son bureau tiennent à remercier:

Le Conseil Général et la Commune de Marie pour leurs subventions
 La Métropole NCA pour son soutien
 La SEM les cimes du Mercantour
 La caisse locale de Groupama de la Tinée
 Les entreprises Bertoia et Riquier
 La Boulangerie de la Bolinette de Marie
 L'entreprise les Saveurs de l'Oustal de Marie
 Le supermarché Vival de Pont de Clans
 La boulangerie de la Tinée de St Sauveur sur Tinée
 Entreprise Cervel et Fils de la Bolline
 L'OGCNice

Remerciements



SEM des Cimes du
Mercantour

MCC Cervel et Fils



Carrelage Bertoia

Riquier Electricité

Boulangerie de la Bolinette

Boulangerie de la Tinée

Les Saveurs de l'Oustal

Conseil d'administration

BREMOND Cédric — Président
BLANC Jean-Marie — Vice-président
GUIDO Yves — Trésorier
RIQUIER Nathalie — Secrétaire
BERTOIA Chantal — Secrétaire Adjointe

Comité des fêtes de Marie

Directeur de publication: BREMOND Cédric

Siège social : Rue Basse, 06420 Marie

04 / 93 / 02 / 61 / 42

Ont contribué:

Comité des Fêtes

Francis Ciamous

Crédit photos:

Village de MARIE

Courriel:

Comite.des.fetes.de.marie@gmail.com